



Rapport financier

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Approuvé lors de l'AG du 02/02/2025

Expert-comptable

Cabinet COGEDIS
Maïté DUFOURNET
11 rue des Orchidées
35651 LE RHEU
Tel : 02.99.60.75.73

Commissaire aux comptes

CAFEX
Olivier HERVELIN
12 B, rue du Pâtis Tatelin
35708 RENNES CEDEX 07
Tél : 02.99.23.44.88.

Rédaction du rapport financier

Nicolas VERON GRUAU - Président
Vincent MOAL - Trésorier

Table des matières

Introduction	3
Avertissement	3
Organisation comptable	3
Compte de résultat	4
Chiffre d'affaires et résultat	4
Répartition des recettes	5
Subventions	5
Subventions d'exploitation	5
Subventions d'investissement	6
Adhésions	7
Charges d'exploitation	7
Charges et produits exceptionnels	7
Charges et produits financiers	8
Valorisation du bénévolat	8
Éléments analytiques	8
Bilan	9
Détail de l'actif	9
Détail du passif	10
Investissement et amortissement	11
Créances et charges constatées d'avance	12
Trésorerie	12
Orientations 2023/2024	14
Principales orientations	14
Sortie de la sauvegarde et démarrage de remboursement du plan	14
Budget 2023/2024	14

Annexe 1 – Bilan et compte de résultat

Annexe 2 – Rapport du commissaire aux comptes

Annexe 3 – Rapport spécial du commissaire aux comptes

Introduction

Avertissement

Cette année 2023/2024 voit la sortie de l'association de la procédure de redressement judiciaire le 17 juin 2024 après 1 an ½ d'efforts. Cette période a permis à l'association de restructurer en profondeur ses activités et définir les priorités pour assainir ses finances.

Le passif étalé sur les 10 prochaines années, génère un remboursement d'environ 70 000€ par an.

L'exercice que nous clôturons, valide la capacité de l'association à respecter ses engagements.

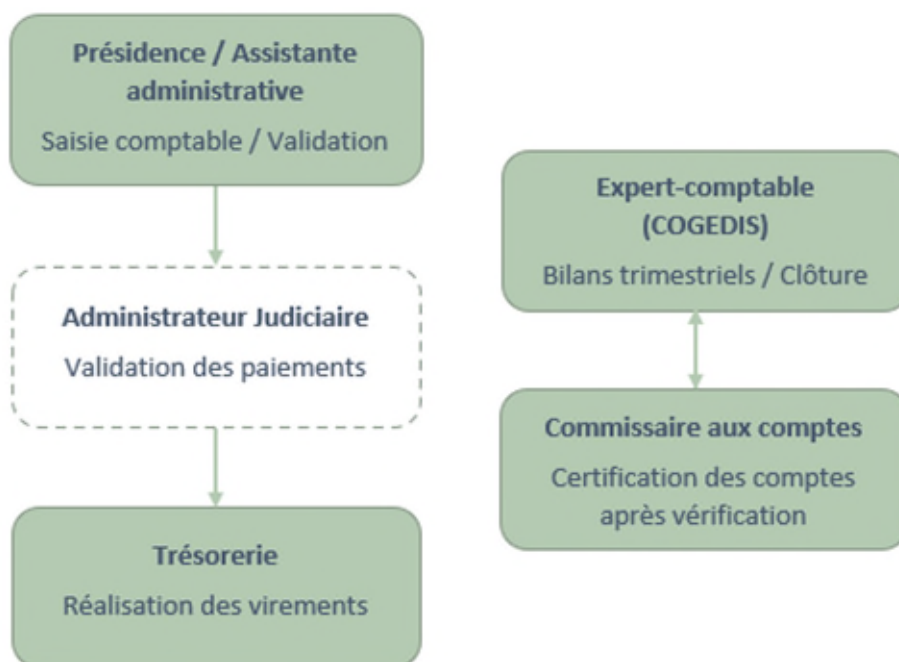
Il reste maintenant à avancer sur les projets futurs pour continuer de faire évoluer.

Organisation comptable

Au cours de l'exercice 2023/2024, aucun changement notable n'a été opéré sur l'organisation comptable.

La sortie du redressement a cependant allégé la charge de travail puisque les validations de paiement ne nécessitent plus l'aval de l'administrateur judiciaire.

Les organes externes (Expert-comptable et Commissaire aux comptes) ont été inchangés.



Compte de résultat

Cette partie a vocation à préciser les informations importantes présentes au compte de résultat de l'association. Elle se lit en complément du compte de résultat détaillé disponible plus loin dans ce document.

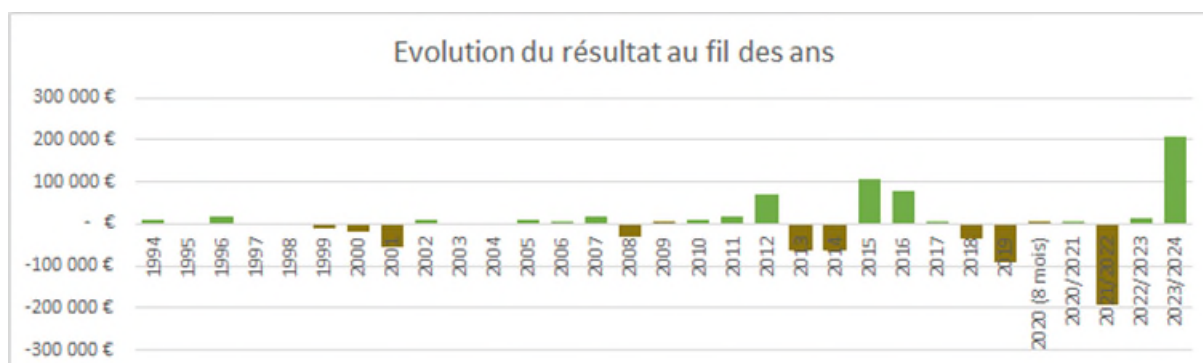
Chiffre d'affaires et résultat

Pour l'exercice 2023/2024, le chiffre d'affaires (CA) s'établit à 1.162.482€ (contre 1.030.246€ l'année précédente, soit une hausse notable de 13% pour la seconde année consécutive). C'est cette année encore le meilleur chiffre d'affaires enregistré depuis la création de l'association.

Le résultat consolidé fait quant à lui un bond pour s'établir à 209.584€, largement porté par le résultat exceptionnel issu des annulations ou réductions obtenues dans le cadre de la procédure. C'est notamment la hausse du résultat d'exploitation porté par une forte hausse de l'activité Locations et une bonne maîtrise des charges contribue également à porter ce résultat au-dessus des 200k€.

	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Résultat d'exploitation (A)	141.065	43.665€	-195.234€	999€
Résultat financier (B)	-7.743€	-4.221€	-10.419€	-13.007€
Résultat exceptionnel (C)	76.263€	-24.997€	11.716€	15.123€
Résultat consolidé (A+B+C)	209.584€	14.447€	-193.937€	3.116€

Ce résultat est le meilleur résultat enregistré sur les 30 dernières années. D'autre part, en observant uniquement le résultat d'exploitation, celui-ci se situe à plus 10% du chiffre d'affaire total, ce qui est une très bonne chose.



L'objectif de rentabilité à hauteur de 5% du chiffre d'affaires est atteint avec un taux à 17% grâce au résultat d'exploitation et un résultat exceptionnel en forte hausse. Ce très bon chiffre a permis de déclencher une prime de partage de la valeur (PPV) significative pour l'ensemble des salariés.

A noter que ce bon résultat est également permis par la vacance de la direction de l'association qui permet d'économiser environ 70k€ sur l'année.

Répartition des recettes

La répartition des recettes pour l'exercice 2023/2024 est la suivante (n'incluant pas les produits exceptionnels) :

	ALSH (1)	Locations	Nature	Jeunesse
CA par secteur	822.534 €	139.740 €	17.520 €	33.447 €
% d'activité	81%	14%	2%	3%

(1) : les recettes de l'ALSH incluent les subventions détaillées au point suivant.

La fréquentation de l'ALSH, qui s'établit sur l'exercice à 13.339 j/e est stable par rapport à l'année passée (13.333j/e). Elle permet de calculer un coût facturé de 61,66€/j/e. Le chiffre d'affaires de ce secteur est hausse de 7% par rapport à N-1 non pas lié au nombre de jours enfant stable (13333j/e en N-1) mais lié en partie à l'augmentation de la participation des communes.

En comparaison avec l'exercice précédent, l'activité Locations est en très belle évolution à +80%. Cela s'explique par la mise en place d'une organisation et d'une offre adaptée aux besoins.

L'activité Nature est quant à elle en forte évolution par rapport à N-1 en pourcentage (+80%) mais à temporer car ne représentant qu'une hausse de 9000€ de CA. Cette activité pâtit toujours de problèmes structurels et organisationnels. D'un point de vue structurel, le Centre des Bruyères est toujours limité dans le nombre d'enfants pouvant être accueillis en classe nature avec séjour à cause du nombre de lits disponibles (d'où le souhait de rénovation du bâtiment principal). D'un point de vue organisationnel, l'activité Nature n'est pas prise en main sur la partie démarchage et proposition aux écoles. Les activités sont aujourd'hui organisées, les actions commerciales doivent maintenant être réalisées pour objectiver un meilleur chiffre d'affaires.

Enfin, l'activité jeunesse concerne la mise à disposition d'un salarié pour l'accueil Jeunesse de Lassy les mercredi. L'activité est en légère baisse par rapport à N-1.

Subventions

L'association perçoit plusieurs types de subventions en provenance de financeurs différents. Cumulées, elles représentent 53% (contre 56% l'an passé) des produits d'exploitation de l'association (et justifient notamment le recours aux services d'un commissaire aux comptes).

Subventions d'exploitation

a- Les communes

Les communes partenaires de l'association (Bréal, Mordelles, Goven, Lassy et Baulon) participent au fonctionnement de l'ALSH via des versements proportionnels au nombre de journées/enfants effectuées conformément à la convention 2024/2026. Cette participation est calculée par année civile et non par année scolaire. Les montants de participation étaient les suivants :

- 28,50€/j/e en 2023
- 29,90€/j/e en 2024 (+5%)

Ainsi, le volume financé par les communes s'est élevé sur l'exercice à 396.671€ (contre 386.872€ l'année précédente, soit une augmentation de 2,5%). Vient s'ajouter à cela une subvention transport

de 10.750€ correspondant à la prise en charge de la navette mise en place pour la commune de Mordelles.

La commune de Lassy assure également le financement du service d'accueil de jeunes assuré par l'association dans le cadre d'une convention spécifique à hauteur de 33.287€ (contre 35.044 l'année précédente, des ajustements ayant eu lieu sur le précédent exercice).

b- La CAF

Sur le même principe que les communes, la CAF 35 participe au financement de l'accueil de loisir via une participation versée en fonction du nombre d'heures d'accueil réalisées avec une prise en charge différente pour le périscolaire (mercredis) et l'extrascolaire (vacances). Le montant total de la prestation de service versée est de 61.531€ (contre 63.592€ l'année précédente - compensation avec le bonus territoire).

Deux dispositifs complémentaires viennent augmenter ce montant :

- le bonus territoire à hauteur de 27.297€ (contre 14.663€ l'année précédente -compensation avec la prestation de service)
- l'aide à l'accueil des enfants porteurs de handicaps à hauteur de 5.900€ (contre 11.800€ l'année passée, le dispositif s'était arrêté fin 2023)

c- Autres financeurs

L'association bénéficie d'autres financements, notamment via les différentes formes de contrats aidés (apprentissage...) ou des subventions sur des projets ciblés. Ces aides se sont montées pour l'exercice 2022/2023 à 6.290€ (contre 11.886€ l'année précédente, soit une troisième baisse consécutive).

Subventions d'investissement

a- Les communes

Est intégré à la participation des communes évoquées ci-dessus une aide à l'investissement, versée également en fonction du nombre de journées/enfants réalisées. Les montants de participation étaient les suivants :

- 2,30€/j/e en 2023
- 2,40€/j/e en 2024 (+4%)

Cela représente un montant total de 32.167€ en 2023/2024 (contre 29.980 l'année dernière).

b- La CAF

La CAF de son côté apporte une subvention spécifique à l'investissement sur la base de demandes triennales. Ainsi, nous avons pu clôturer la demande déposée en 2021 et qui aura permis d'obtenir 150.000€ de subvention d'investissement (amortie en même temps que les investissements concernés).

A noter que dans le cadre de la procédure de sauvegarde, la CAF 35 a accepté de convertir un prêt de 32.500€ en subvention. De plus, une subvention d'investissement exceptionnelle a été octroyée pour la mise en œuvre de tablettes de pointage à l'accueil de loisirs.

Adhésions

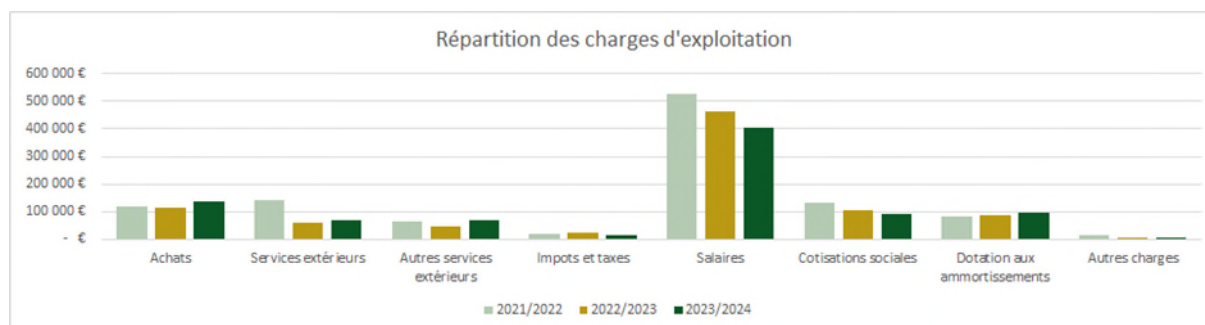
Le montant des adhésions déclarées au compte de résultat est de 5.660€ (contre 5.620€ l'année dernière).

Avec une cotisation pour les familles de 10€, cela représente donc 562 adhérents ce qui est un chiffre très important et stable.

Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation est de 878.329€, contre 910.616€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de 3,5% (après une première baisse de 17% sur l'exercice précédent). Ce résultat correspond à l'ensemble des actions de réduction des charges mises en œuvre au moment du passage en procédure de sauvegarde, avec cette fois un effet complet sur l'exercice.

Dans le détail, les charges n'évoluent pas toutes de la même façon comme cela est visible sur le graphique ci-dessous.



On constate que si les charges de personnel se sont encore un peu réduites (-13%) ce qui correspond à la prise en compte en année pleine de toute la restructuration, les achats (+19%), les services extérieurs (+14%) et les autres services extérieurs (+41%) sont repartis à la hausse avec l'accroissement de l'activité.

Les dotations aux amortissements continuent d'augmenter légèrement (+10%) du fait des nouveaux investissements qui viennent s'ajouter à ceux qui ne sont pas encore totalement amortis. Les impôts et taxes en revanche sont en baisse (-39%), dû à la réduction de la taxe sur les salaires et à celle de la formation continue, en lien avec la baisse des charges de personnel.

Charges et produits exceptionnels

Compte tenu de la nature de l'exercice, on enregistre de nombreuses opérations exceptionnelles, et notamment :

Des charges :

- Les frais liés à la procédure de sauvegarde (paiement des organes de la procédure) à hauteur de 22.224€
- Le versement de l'indemnité prud'homale dans le cadre du contentieux opposant l'association à M. Taillandier (ancien directeur) à hauteur de 21.000€
- La sortie de certaines immobilisations n'existant plus à hauteur de 2.420€
- Le versement de l'indemnité CSP dans le cadre d'un licenciement économique pour 5.036€
- Des ajustements de dettes dans le cadre de l'arrêt du plan (dépenses non comptabilisées) à hauteur de 6.274€.

Des produits :

- Vente d'une parcelle et de 5 poneys au centre équestre à hauteur de 9.500€
- Des rejets ou remises sur les créances antérieures à la procédure de sauvegarde à hauteur de 77.270€
- Une quote part de subvention d'investissement versée au résultat à hauteur de 25.044€
- La reprise de la provision prévue pour le versement de l'indemnité prud'homale à hauteur de 23.802€
- 5.968€ de produits divers de gestion

Charges et produits financiers

Contrairement aux années passées, la trésorerie reconstituée de l'association a pu être placée sur des comptes rémunérateurs permettant d'obtenir 1.501€ d'intérêts compensant légèrement les intérêts d'emprunts. Ceux-ci ont été estimés (à la hausse) du fait de l'arrêt des remboursements en prenant l'hypothèse que des intérêts intercalaires seraient demandés par la banque.

Valorisation du bénévolat

Les activités de l'association et une partie de son fonctionnement dépendent d'actions de bénévolat. Ainsi, il a été décidé de renouveler l'estimation du temps consacré par le conseil d'administration et des parents adhérents aux différentes actions menées au cours de l'année 2023/2024.

L'investissement total a été valorisé pour cette exercice à 55 975€ contre 62.999€ pour l'exercice précédent. Il se répartit en deux grandes catégories :

- 41.600€ (soit 924h valorisées 45€/h - coût employeur) pour pallier la vacance de la direction de l'association sur la durée totale de l'exercice
- 14.275€ (soit environ 7.660h) correspondant à l'ensemble des temps bénévoles de vie associative et de gestion normale du centre

Cette valorisation des contributions volontaires est plutôt stable par rapport à l'exercice précédent.

Éléments analytiques

Résultat par activités

L'analyse par activité à une nouvelle fois été réalisée sur l'exercice.

	ALSH	Jeunesse	Location	Nature	Total Général
Total Produits	945 786 €	35 873 €	160 679 €	20 145 €	1 162 482 €
Total charges	786 293 €	37 835 €	106 415 €	22 355 €	952 897 €
Résultat d'activité	159 493 € -	1 962 €	54 264 € -	2 211 €	209 585 €

Ainsi sur l'exercice 2023/2024, nous constatons que deux activités sont déficitaires :

- l'activité nature qui l'était déjà sur l'exercice précédent. Cependant, le déficit sur cette activité passe de -36k€ à -2 k€ du fait du doublement des recettes et de la réduction des dépenses par 2.

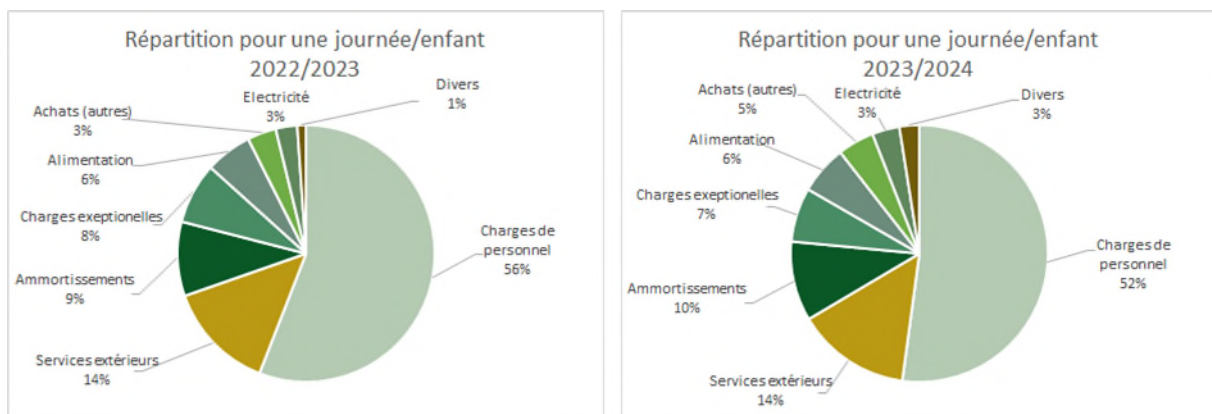
- l'activité Jeunesse légèrement déficitaire. Cela est dû à des imprécisions dans la répartition analytique des charges qui devront être corrigées sur le prochain exercice.
- Au contraire, les activités ALSH et Location voient leur résultat net fortement augmenter de respectivement +122k€ et + 42k€. Toutefois, cela est dû à l'important résultat exceptionnel constaté cette année.

Détails des coûts d'une journée ALSH

Le coût d'une journée enfant ALSH est sur l'exercice de 58,04€ contre 63,87€ sur l'exercice 22/23. La baisse est donc de 7,8% par journée découlant quasi-exclusivement de la baisse des charges de personnel.

Ainsi, il apparaît que le poste principal composant le coût d'une journée ALSH sont les charges de personnel pour presque 53%. Ce montant est en baisse de 3 points compte tenu de l'effet total sur une année complète de la masse salariale. L'alimentation représente un peu plus de 6% des dépenses, en légère évolution par rapport à l'année passée.

L'électricité représente 2€/j/e (3,7% du coût de la journée) contre 1,73€/j/e l'an passé (+15%).



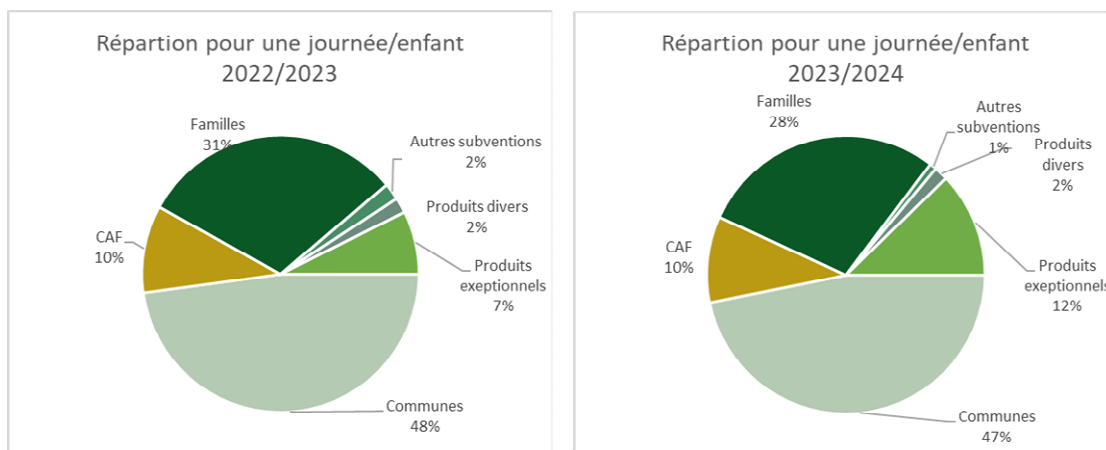
Détails des recettes d'une journée ALSH

Le prix d'une journée enfant ALSH est portée par 3 acteurs principaux : les familles, les mairies et la CAF. Les graphiques ci-dessous permettent de voir l'évolution de la répartition de ces recettes avec l'exercice précédent. L'évolution de la part des communes évolue en pourcentage lié à l'évolution tarifaire appliquée en début d'année 2023 en lien avec l'inflation.

Les tarifs pour les familles n'ont pas évolué sur cette période. L'évolution a eu lieu en Septembre 2024, il sera donc intéressant de voir l'évolution des répartitions sur le prochain exercice.

Enfin il est à noter que la part de la CAF augmente légèrement. La part d'autofinancement reste stable et est lié aux recettes dégagées par les autres activités du Centre des Bruyères.

Ainsi, sur l'exercice, le total perçu par journée enfant est de 70,90€ contre 66,67€ sur l'exercice précédent.



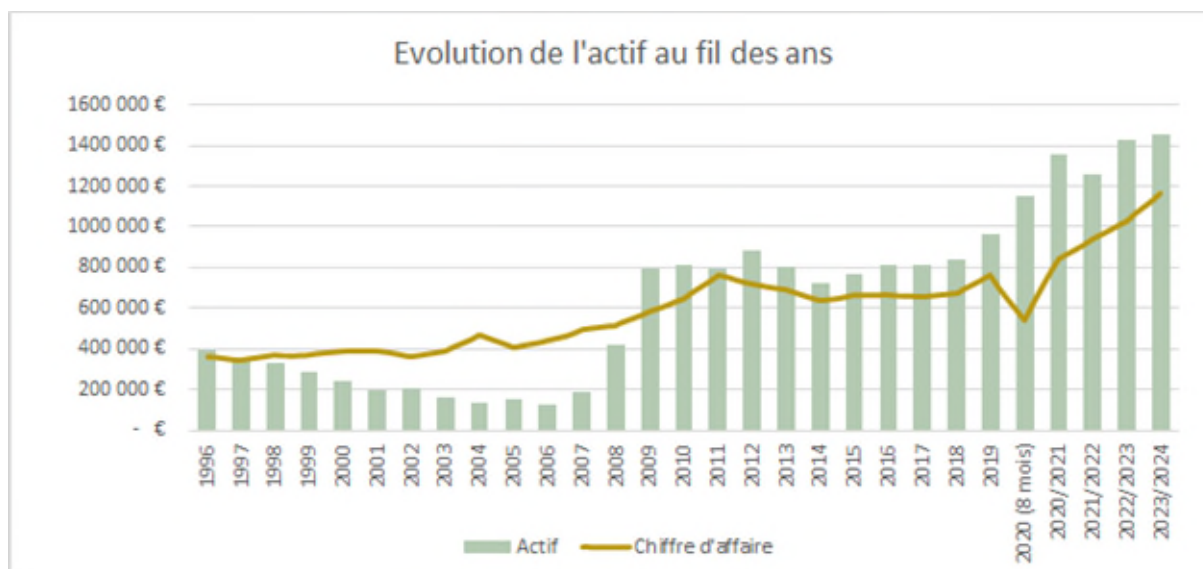
On constate que la part à la charge des familles s'est légèrement réduite là où celle des communes et les produits exceptionnels ont augmentés. L'augmentation du tarif des familles ne sera en effet effective que pour le prochain exercice, alors que la participation des communes a été ré-évaluée sur l'exercice.

Bilan

Cette partie a vocation à préciser les informations importantes présentes au bilan de l'association. Elle se lit en complément du bilan détaillé disponible plus loin dans ce document.

Détail de l'actif

L'actif de l'association se monte à 1.453.109€ au 31/08/2024, en hausse de 1,5% par rapport à l'exercice précédent, soit une trajectoire tout à fait cohérente.



L'actif est composé à 73% d'immobilisations corporelles (terrains, bâtiments, matériel...), en recul continu par rapport aux années précédentes (aucun travaux d'ampleur n'ayant été menés). A noter que la valeur de l'actif immobilisé au bilan reste un peu plus élevée que le total des estimations mobilières et immobilières réalisées fin 2022 dans le cadre de la procédure de sauvegarde ce qui n'est pas tout à fait logique (l'actif est peut-être un peu survalorisé dans notre bilan).

Le graphique ci-dessous met bien en évidence plusieurs périodes :

- De 1996 à 2006 : lente érosion de l'actif suite à l'absence d'investissement sur le bâtiment historique
- De 2007 à 2009 : construction du nouveau bâtiment ALSH
- De 2010 à 2018 : maintien de l'actif
- De 2019 à 2021 : relance des investissements (bâtiment bureaux, tentes lodges...)
- Depuis 2022 : stabilisation sur un nouveau pallier

Le reste de l'actif regroupe la trésorerie de l'association (19%, en forte hausse), les créances clients (6%, stables) et les charges constatées d'avance (2%).

On voit bien l'impact de la procédure de sauvegarde dans l'évolution de la trésorerie : le gel temporaire des dettes a bien permis un rebond des réserves financières de l'association. Cela se conjugue de plus à un niveau de dépense qui n'a toujours pas retrouvé son niveau nominal avec un poste de direction toujours vacant.

Détail du passif

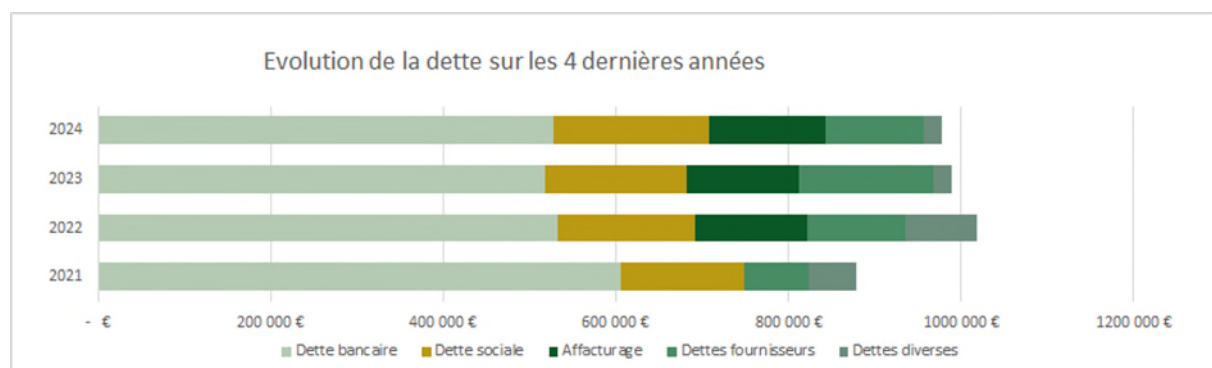
Le montant total des dettes de l'association enregistré au passif s'établit au 31/08/2023 à 997.627€, contre 1.041.8003 un an plus tôt, soit une très légère baisse provenant notamment de la dette de 33.250€ auprès de la CAF (prêt transformé en subvention).

Les fonds propres de l'association redeviennent positifs grâce au résultat de l'exercice 2023/2024. Ils s'établissent à 143.800,28€ au 31/08/2024.

Dans le détail, les dettes se répartissent de la façon suivante :

- 527.456€ auprès de la Société Générale (dont Prêt Garanti par l'Etat souscrit au moment de la crise COVID)
- 37.648€ de dettes personnel et comptes rattachés (salaires du mois d'août)
- 142.916€ de dettes sociales (URSSAF, Retraite complémentaire...)
- 134.859€ auprès de SG Factoring (affacturage non remboursé)
- 114.133€ de dettes fournisseurs
- 20.552€ de produits constatés d'avance
- 19.867€ de dettes diverses (acomptes reçus, créances sauvegarde spécifiques...)

On voit bien sur le graphique ci-dessous que le recul de la dette se poursuit sur le dernier exercice après le pic atteint en 2022. Cette tendance devrait évidemment se poursuivre et s'accélérer durant les prochaines années.



85% de cette dette correspond au passif arrêté à la sortie du RJ, le reste étant issu de l'exploitation post RJ. A ce jour, seuls 9.883€ ont été remboursés sur le passif (petits créanciers).

Il est important de noter que malgré plusieurs relances de notre part, le remboursement des emprunts auprès de la Société Générale (environ 5.000€/mois) n'a pas repris à compter de la sortie du redressement judiciaire comme cela était pourtant prévu. Cela augmente donc virtuellement la trésorerie de 10.000€ et ne permet pas un désendettement d'un montant équivalent.

Enfin, la contestation de la créance déclarée par SF Factoring (134k€) est toujours en cours, bloquant pour le moment tout remboursement.

Investissement et amortissement

Après un exercice 2022/2023 sur lequel les investissements avaient été limités compte tenu de la situation économique. La situation financière assainie a permis à l'association de réaliser des investissements à la fois de remplacement d'équipements obsolètes/vétustes mais aussi dans des équipements d'accueil.

Le total des investissements pour l'exercice 2023/2024 se porte ainsi à 120.718,61€.

Les principaux investissements réalisés sont :

- Les structures de Jeux pour l'ALSH pour un montant total de 59.937€
- La création d'une nouveau sanitaire pour les Lodges : 7.200€
- La sécurisation des extérieurs, portails et création de signalétique : 23.193€
- Le changement des éclairages ALSH pour passage en LED : 7.475€
- Une cellule maintien en température pour 3.882€
- Des équipements de lingerie : 2048€
- Des équipements mobiliers ALSH : 8842€

Cela augmente d'autant la dotation aux amortissements qui augmente de 9,7% et se porte à 95.659,83€.

Pour rappel, il avait été fait mention dans le rapport de l'exercice précédent des éléments suivants :

"Il est important de rappeler les éléments mentionnés dans le précédent rapport financier : la stratégie d'investissement passée, dont nous héritons encore aujourd'hui, est toujours remise en cause sur les deux points suivants :

- *Une inadéquation entre investissement et augmentation des recettes (une partie des investissements ne vise pas à augmenter les recettes de l'association, ils sont donc financés uniquement par la dette et ont fortement contribué à la paupérisation de l'association).*
- *Une part importante des investissements réalisés sur les dernières années ne visent pas directement l'amélioration des conditions d'accueil des publics (même s'ils y contribuent bien sûr), ce qui désormais pose problème puisque la suite du programme (rénovation du bâtiment principal) ne peut plus être financée.*

Ainsi, les investissements futurs sur le centre auront à souhait de prendre en considération ces deux points tout en détaillant de manière précise les retours sur investissement espérés en cas d'investissement hors de notre cœur d'activité."

De fait, les investissements réalisés sur l'année 2023/2024 ont clairement été réfléchis pour répondre à des deux éléments précédemment évoqués.

L'ensemble de ces investissements ont été financés en mêlant fonds propres de l'association, subventions d'investissement de la CAF et des communes ou via des dons (cas des structures).

Enfin, l'association continue de réfléchir au projet sur le bâtiment historique. Pour rappel, celui-ci devenu vétuste nécessite d'être remis aux normes et adaptés pour répondre aux besoins actuels. A ce stade et compte tenu du projet, le besoin est estimé à 2,5 M€.

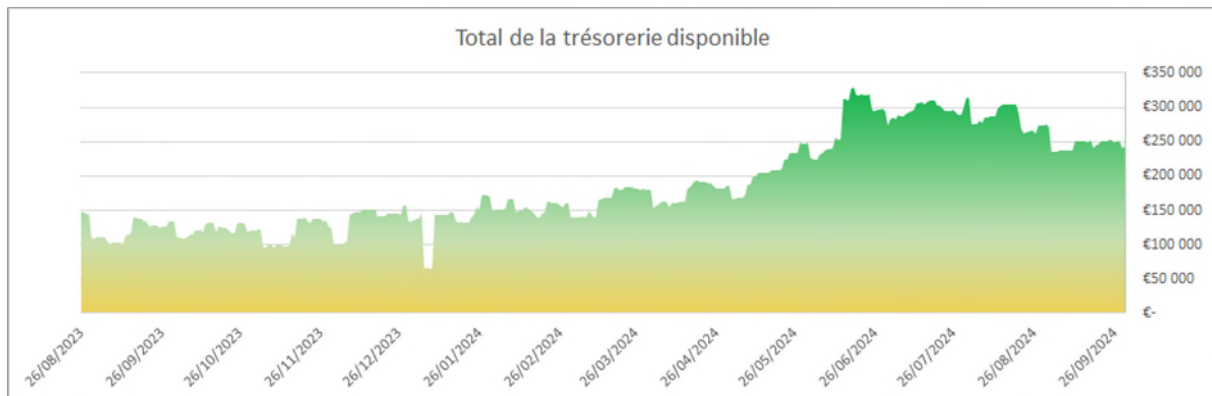
Créances et charges constatées d'avance

Suite au travail réalisé l'année passée, les créances et charges constatées d'avance sont bien suivies, notamment en ce qui concerne l'activité ALSH dans laquelle on constate d'importants décalages de trésorerie (paiement des familles et des financeurs).

Le paiement au fil de l'eau des fournisseurs réduit d'autant les écritures de fin d'exercice.

Trésorerie

Au 31/08/2024, la trésorerie disponible est de 274.920€ (+150% par rapport à l'année précédente) composée des sommes déposées sur nos différents comptes bancaires ouverts au CMB (120.000€ ont été placés sur des comptes semi-bloqués 3 ans en échange d'une meilleure rémunération).



Cette génération de trésorerie s'explique par un double effet : l'arrêt du remboursement des annuités d'emprunt lors du placement de l'association en sauvegarde puis en redressement judiciaire mais aussi grâce à la baisse des charges directes.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (hors éléments exceptionnels) de l'association est calculée à 208.981€. Elle nous indique sur les capacités de l'association à pouvoir investir dans de nouveaux projets ou de faire face à de nouveaux investissements.

Celle-ci met aussi en lumière la génération de trésorerie annuelle hors remboursement du plan de redressement. Les annuités proches de 70 000€, laissent donc une fois celles-ci réglées la possibilité à l'association d'engager d'autres dépenses d'investissement.

Orientations 2024/2025

Principales orientations

Remboursement du plan et consolidation des activités

L'objectif de ce nouvel exercice est de consolider les efforts réalisés sur les deux exercices antérieurs. Le travail nécessaire à la restructuration a été mené. Nous devons maintenant nous atteler à continuer à déployer le projet du centre.

Le remboursement de la dette a démarré en fin d'exercice précédent et l'association entre dans sa première année de remboursement.

Quelques étapes restent à valider néanmoins : le remboursement de l'emprunt à la Société Générale qui n'a pas démarré malgré les relances de l'association mais également le désaccord sur le remboursement de SG Factoring qui aura un impact non négligeable.

Poursuivre la dynamique enclenchée; préparer les 60 ans et le projet nouveau bâtiment

La dynamique sur les locations va être poursuivie avec pour objectif d'affiner encore le travail et les prestations offertes. Les taux de remplissage, très satisfaisants, laissent moins de latitude en termes de volumes d'accueil. Le travail à réaliser portera sur les locations en semaine, les prestations offertes et sur l'amélioration continue de l'accueil.

D'un autre côté, le secteur Nature reste comme au dernier exercice à structurer. L'arrivée d'une nouvelle personne doit permettre d'accompagner ce projet à destination des scolaires. Toutefois, l'impossibilité persistante d'accueillir des classes avec nuitée (trop faible capacité actuellement) reste handicapante.

Du côté des recettes, au 1er septembre 2024 une nouvelle tarification a été déployée pour les familles, revalorisant le prix de la journée/enfant en moyenne tout en essayant de répartir les efforts en tenant compte des ressources des familles. Par ailleurs, les prix à la ½ journée ont été également revus pour être réduits à des niveaux plus acceptables.

L'exercice 2024-2025 sera l'année des 60 ans de l'association. Ainsi, le CA prévoit l'organisation d'un évènement pour marquer ce changement de décennie.

Enfin, le projet de la rénovation du bâtiment principal sera un axe majeur de travail afin d'imaginer à la fois le bâtiment de demain tout en confrontant le besoin au financement du projet. Ainsi, les échanges avec les partenaires actuels mais également la sollicitation de nouveaux potentiels financeurs et/ou mécènes devra être construite afin de faire perdurer les activités du centre pour les 20 années à venir !

Budget 2024/2025

Le budget de l'exercice 2024/2025 s'inscrit dans la continuité des actions menées sur l'exercice 2023/2024. Conservateur sur l'activité ALSH (+3% par rapport à l'exercice précédent, soit la hausse des tarifs facturés aux familles et aux financeurs), nous souhaitons continuer à mener des actions pour consolider les activités location et classe nature.

Ainsi la prévision de budget recette sur les locations est de 120.000€ contre un réalisé à 139 740€. Lors de la réalisation du budget, l'association avait pris une hypothèse très conservatrice concernant ces recettes.

Le résultat prévoit une nouvelle année positive avec un effet de trésorerie supplémentaire de 64.000€.

Compte tenu du plan à rembourser, estimé à 72.000€, la trésorerie devrait légèrement diminuer de l'ordre de 8.000€ en comparaison avec l'exercice 2023/2024 pour cet exercice budgétaire considéré comme conservateur.

	Budget 2024/2025	ALSH	Locations	Nature	Animation Jeunesse
Achats	151 800 €	129 582 €	18 211 €	3 540 €	467 €
Service extérieurs	76 592 €	60 598 €	12 863 €	2 512 €	619 €
Autres services extérieurs	60 700 €	52 799 €	5 619 €	921 €	1 360 €
Impôts et taxes	6 600 €	5 510 €	822 €	137 €	131 €
Charges de personnel	569 310 €	465 111 €	44 181 €	27 704 €	32 314 €
Frais financiers	- €	- €	- €	- €	- €
Charges exceptionnelles	50 000 €	42 587 €	6 353 €	1 061 €	- €
Total des dépenses	915 002 €	756 187 €	88 048 €	35 875 €	34 891 €
Cotisations	5 600 €	5 600 €			
Ventes de prestation	434 302 €	261 801 €	120 401 €	20 100 €	32 000 €
Subventions	537 740 €	537 740 €	- €	- €	- €
Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	- €	- €
Produits financiers	2 000 €	2 000 €	- €	- €	- €
Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes	979 641 €	807 141 €	120 401 €	20 100 €	32 000 €
Résultat de trésorerie	64 640 €	50 953 €	32 353 €	- 15 775 €	- 2 891 €

ASSO LOISIRS ET CULTURES

300 ALLEE MARCEL LEFEUVRE

35310 BREAL-SOUS-MONTFORT

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Durée : 12 mois

- Activité : ASSOCIATION
- Activités accessoires : ASSOCIATION
- Forme juridique : Association déclarée

- Votre Gestionnaire : THI HUYEN TA
- Ses coordonnées :

SOMMAIRE

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Analyse économique et financière	3
Solde Intermédiaire de Gestion	4
Comptes annuels	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de Résultat	8
Détails des comptes	10
Bilan Actif détaillé	11
Bilan Passif détaillé	13
Compte de Résultat détaillé	15
Annexes Comptables	20

Analyse économique et financière

SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	en %	Du 01/09/22 Au 31/08/23	en %
TOTAL DES RESSOURCES	461 452,58	100,00	395 610,06	100,00
Ventes de biens	-6 230,92	100,00		
- Coût d'achat des biens vendus				
MARGE COMMERCIALE	-6 230,92	100,00		
Taux de marge commerciale				
Production vendue	467 683,50	100,00	395 610,06	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	467 683,50	100,00	395 610,06	100,00
+ Cotisations	5 660,00	1,23	5 620,00	1,42
+ Concours publics et subventions d'exploitation	541 908,44	117,44	536 190,91	135,54
+ Versements des fond. ou cons. de la dot. consommable				
+ Ressources liées à la générosité du public	1 562,42	0,34	1 831,57	0,46
- Approvisionnements	58 858,67	12,76	60 707,49	15,35
- Autres achats et charges externes	230 814,19	50,02	163 758,76	41,39
- Aides financières				
VALEUR AJOUTÉE	720 910,58	156,23	714 786,29	180,68
- Impôts, taxes et versements assimilés	14 555,63	3,15	23 975,73	6,06
- Charges de personnel	498 378,76	108,00	567 398,23	143,42
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	207 976,19	45,07	123 412,33	31,20
+ Autres produits	8 811,24	1,91	15 029,97	3,80
- Autres charges	62,51	0,01	7 612,03	1,92
+ Produits exceptionnels	83 239,73	18,04	53 953,65	13,64
- Charges exceptionnelles	36 337,07	7,87	75 413,50	19,06
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	263 627,58	57,13	109 370,42	27,65
+ Produits financiers	1 501,25	0,33	3,75	
- Charges financières	9 244,78	2,00	4 224,77	1,07
+ Résultat sur cessions d'actifs VMP				
COÛT DE FINANCEMENT	-7 743,53	-1,68	-4 221,02	-1,07
- Impôts sur les bénéfices				
- Participation des salariés aux résultats				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	255 884,05	55,45	105 149,40	26,58
+ Résultat sur cessions d'actifs	7 079,11	1,53	28,57	0,01
- Dotations aux amts, aux dépréc. et provisions	102 224,86	22,15	112 170,95	28,35
+ Reprises sur provisions, dépréc. et transferts de charges	23 802,40	5,16		
- Report en fonds dédiés				
+ Utilisations en fonds dédiés				
+ Subventions d'équipement virées au résultat	25 044,10	5,43	21 440,41	5,42
RÉSULTAT NET	209 584,80	45,42	14 447,43	3,65

Comptes annuels

BILAN ACTIF

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Exercice du	01/09/23 au 31/08/24 Valeur nette	01/09/22 au 31/08/23 Valeur nette	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		38 244,18	47 478,82	-9 234,64	-19,45
Constructions		959 238,90	923 862,94	35 375,96	3,83
Installations techn., matériel et outil. ind.		54 611,02	58 152,81	-3 541,79	-6,09
Autres immobilisations corporelles		16 455,16	11 713,23	4 741,93	40,48
Immobilisations corporelles en cours			3 015,48	-3 015,48	-100,00
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		1 050,00	1 050,00		
TOTAL (I)		1 069 599,26	1 045 273,28	24 325,98	2,33
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		7 370,00	4 498,74	2 871,26	63,82
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		35 077,83	10 844,71	24 233,12	223,46
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		57 242,04	66 017,55	-8 775,51	-13,29
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		274 920,38	109 813,50	165 106,88	150,35
Charges constatées d'avance		8 900,19	15 286,43	-6 386,24	-41,78
TOTAL (II)		383 510,44	206 460,93	177 049,51	85,75
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		1 453 109,70	1 251 734,21	201 375,49	16,09

BILAN PASSIF

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF	Exercice du 01/09/23 au 31/08/24	Exercice du 01/09/22 au 31/08/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	55 016,89	55 016,89		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	-120 801,41	-135 248,84	14 447,43	10,68
Excédent ou déficit de l'exercice	209 584,80	14 447,43	195 137,37	
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>143 800,28</i>	<i>-65 784,52</i>	<i>209 584,80</i>	<i>318,59</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	311 681,53	252 712,96	58 968,57	23,33
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	455 481,81	186 928,44	268 553,37	143,67
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques		23 802,40	-23 802,40	-100,00
Provisions pour charges				
TOTAL (III)		23 802,40	-23 802,40	-100,0
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	527 456,50	518 211,72	9 244,78	1,78
Emprunts et dettes financières diverses		33 250,00	-33 250,00	-100,00
Avances et acomptes reçus				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 134,05	156 225,69	-42 091,64	-26,94
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	180 564,06	164 285,98	16 278,08	9,91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	154 920,97	150 530,09	4 390,88	2,92
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance	20 552,31	18 499,89	2 052,42	11,09
TOTAL (IV)	997 627,89	1 041 003,37	-43 375,48	-4,17
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 453 109,70	1 251 734,21	201 375,49	16,09

COMPTE DE RÉSULTAT

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 660,00	5 620,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-6 230,92	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	459 406,60	395 610,06
<i>Dont parrainages</i>		
Production stockée		
Production immobilisée	8 276,90	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	541 908,44	536 190,91
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 562,42	1 831,57
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 931,92	1 461,98
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 879,32	13 567,99
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 019 394,68	954 282,51
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	61 729,93	58 952,14
Variation de stock	-2 871,26	1 755,35
Autres achats et charges externes	230 814,19	163 758,76
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	14 555,63	23 975,73
Salaires et traitements	405 057,61	464 201,24
Charges sociales	93 321,15	103 196,99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	95 659,83	87 164,46
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	62,51	7 612,03
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	898 329,59	910 616,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	121 065,09	43 665,81
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 501,25	3,75
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 501,25	3,75
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 244,78	4 224,77
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9 244,78	4 224,77
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-7 743,53	-4 221,02

COMPTE DE RÉSULTAT

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	113 321,56	39 444,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	83 239,73	53 953,65
Sur opérations en capital	34 544,10	22 007,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	23 802,40	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	141 586,23	75 960,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 224,43	75 413,50
Sur opérations en capital	36 533,53	538,06
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 565,03	25 006,49
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	45 322,99	100 958,05
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	96 263,24	-24 997,36
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 162 482,16	1 030 246,95
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	952 897,36	1 015 799,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT	209 584,80	14 447,43
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	55 975,00	62 999,00
TOTAL	55 975,00	62 999,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	55 975,00	62 999,00
TOTAL	55 975,00	62 999,00
TOTAL	209 584,80	14 447,43

Détails des comptes

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Exercice du	01/09/23 au 31/08/24	01/09/22 au 31/08/23	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets et droits similaires					
2050000000 CONCESSION, BREVET, LICENCES		6 876,01	6 876,01		
2805000000 AMORT CONCESS°, BREVET, LICENC		-6 876,01	-6 876,01		
Immobilisations corporelles					
Terrains		38 244,18	47 478,82	-9 234,64	-19,45
2110000000 TERRAINS		15 949,22	18 370,11	-2 420,89	-13,18
2121000000 AMENAGEMENTS EXTERIEURS		65 674,24	66 937,04	-1 262,80	-1,89
2122000000 CARRIERE		48 500,00	48 500,00		
2812000000 AMORT AMENAGEMENT DE TERRAIN		-43 379,28	-37 828,33	-5 550,95	-14,67
2812200000 AMORT CENTRE EQUESTRE		-48 500,00	-48 500,00		
Constructions		959 238,90	923 862,94	35 375,96	3,83
2131010000 BATIMENT HEBERGEMENT-RESTAURAT		823 414,34	836 233,78	-12 819,44	-1,53
2131020000 BATIMENT ALSH		628 679,30	621 204,30	7 475,00	1,20
2131030000 BATIMENT ADMINISTRATIF		292 553,55	292 553,55		
2131040000 CENTRE EQUESTRE		63 862,22	63 862,22		
2131050000 PETITE MAISON		127 363,40	127 363,40		
2131060000 BATIMENT MINI FERME		42 650,07	42 650,07		
2131070000 ATELIER		35 719,44	35 189,75	529,69	1,51
2131080000 CAMBUSE		4 125,11	4 125,11		
2131100000 TENTES LODGES		130 473,38	123 273,38	7 200,00	5,84
2135000000 AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS		95 084,94	95 084,94		
2813101000 AMORT BATIMENT		-766 912,24	-766 830,70	-81,54	-0,01
2813102000 AMORT BATIMENT ALSH		-339 231,17	-317 971,02	-21 260,15	-6,69
2813103000 AMORT BATIMENT ADMINISTRATIF		-47 773,40	-36 038,01	-11 735,39	-32,56
2813104000 AMORT CENTRE EQUESTRE		-48 214,05	-46 844,03	-1 370,02	-2,92
2813105000 AMORT PETITE MAISON		-20 501,27	-11 930,11	-8 571,16	-71,84
2813106000 AMORT BATIMENT MINI FERME		-11 135,31	-8 119,44	-3 015,87	-37,14
2813107000 AMORTISSEMENT ATELIER		-4 248,99	-1 185,28	-3 063,71	-258,48
2813108000 AMORT CAMBUSE		-4 125,11	-4 125,11		
2813110000 AMORT. BATIMENT STRUCTURE		-42 545,31	-29 548,92	-12 996,39	-43,98
Installations techn., matériel et outil. ind.		54 611,02	58 152,81	-3 541,79	-6,09
2154100000 MATERIEL DE CUISINE		75 926,66	78 743,72	-2 817,06	-3,58
2154200000 MATERIEL PEDAGOGIQUE		3 358,35	3 358,35		
2154300000 MATERIEL DE CAMPING			2 730,00	-2 730,00	-100,00
2154400000 MATERIEL DE LINGERIE		10 850,73	5 944,38	4 906,35	82,54
2155000000 OUTILLAGE INDUSTRIEL		42 561,67	42 124,72	436,95	1,04
2815400000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		0,30	0,30		
2815410000 AMORT MATERIEL DE CUISINE		-59 862,75	-60 510,65	647,90	1,07
2815420000 AMORT MATERIEL PEDAGOGIQUE		-3 358,35	-3 358,35		
2815430000 AMORT MATERIEL DE CAMPING		2,19	-1 206,49	1 208,68	100,18
2815440000 AMORT MATERIEL DE LINGERIE		-3 283,69	-1 431,18	-1 852,51	-129,44
2815500000 AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL		-11 584,09	-8 241,99	-3 342,10	-40,55
Autres immobilisations corporelles		16 455,16	11 713,23	4 741,93	40,48
2181000000 MATERIEL INFORMATIQUE		17 151,87	18 634,57	-1 482,70	-12,66
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT		8 200,00	8 200,00		
2184000000 MOBILIER		29 906,92	22 493,41	7 413,51	63,29
2185100000 PONEYS			2 940,00	-2 940,00	-25,10
2818100000 AMORT AGENCEMENT DIVERS		-11 932,25	-12 989,75	1 057,50	9,03
2818200000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		-4 643,84	-2 643,84	-2 000,00	-17,07
2818400000 AMORT MOBILIER		-22 227,54	-21 983,96	-243,58	-2,08
2818510000 AMORT PONEYS			-2 937,20	2 937,20	25,08
Immobilisations corporelles en cours			3 015,48	-3 015,48	-100,00
2310000000 IMMOB. CORPORELLES EN COURS			3 015,48	-3 015,48	-100,00
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières		1 050,00	1 050,00		
2751000000 DEPOTS DE GARANTIE SAUVEGARDE		1 050,00	1 050,00		
TOTAL (I)		1 069 599,26	1 045 273,28	24 325,98	2,33
ACTIF CIRCULANT					

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Exercice du	01/09/23 au 31/08/24	01/09/22 au 31/08/23	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
Stocks et en-cours		7 370,00	4 498,74	2 871,26	63,82
310000000 STOCK PDT ALIMENTAIRES		2 428,00	2 719,74	-291,74	-10,73
322300000 Stock MATIERES		4 942,00	1 779,00	3 163,00	177,80
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		35 077,83	10 844,71	24 233,12	223,46
411000000 CLIENTS-COMPTE CENTRALISATEUR		22 266,69			
41108000 MAIRIE ST THURIAL			514,50		
411BIGOIN Bigoin			811,90		
411EARLBAB EARL BABA EARL			465,99		
411MAIR MAIRIE DE LASSY		10 547,14	604,79		
411MOAL MOAL			30,00		
411MORDE MORDELLES			1 300,00		
411ODOUL ODOUL			80,00		
411SANDRIN Sandrine Pichon			431,76		
411UFCV UFCV			503,50		
411UFCVBRE UFCV Bretagne			1 200,00		
418100000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR		2 264,00	4 902,27		
Autres		57 242,04	66 017,55	-8 775,51	-13,29
Disponibilités		274 920,38	109 813,50	165 106,88	150,35
512130000 CREDIT MUTUEL SAUVEGARDE		51 758,84	30 588,58	21 170,26	69,21
512140000 LIVRET CMB		78 001,25	76 500,00	1 501,25	1,96
512160000 CREDIT MUTUEL SAUV ACOMPTE			2 500,00	-2 500,00	-100,00
512170000 CMB		25 000,00		25 000,00	
512180000 TRESO VIV 2 (A TERME)		120 000,00		120 000,00	
530000000 CAISSE		160,29	224,92	-64,63	-28,73
Charges constatées d'avance		8 900,19	15 286,43	-6 386,24	-41,78
486000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		8 900,19	15 286,43	-6 386,24	-41,78
TOTAL (II)		383 510,44	206 460,93	177 049,51	85,75
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 453 109,70	1 251 734,21	201 375,49	16,09

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1	
	01/09/23 au 31/08/24	01/09/22 au 31/08/23	en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres complémentaires	55 016,89	55 016,89		
1011000000 FONDS DE DOTATION	55 016,89	55 016,89		
Réserves				
Report à nouveau	-120 801,41	-135 248,84	14 447,43	10,68
1100000000 REPORT A NOUVEAU	58 688,22	58 688,22		
1190000000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-179 489,63	-193 937,06	14 447,43	7,45
Excédent ou déficit de l'exercice	209 584,80	14 447,43	195 137,37	
<i>Situation nette (sous total)</i>	143 800,28	-65 784,52	209 584,80	318,59
Subventions d'investissement	311 681,53	252 712,96	58 968,57	23,33
1310000000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	302 283,38	302 283,38		
1310100000 SUBVENTION CAF 14 171	14 171,00	14 171,00		
1311240000 SUBVENTONS CAF AMENAG 36478	36 478,00	36 478,00		
1311250000 SUBVENTION EQUIPEMENT CAF	183 250,00	102 687,33	80 562,67	78,45
1312010000 SUBVENTION INVESTISSEMENT ADEM	3 450,00		3 450,00	
1391000000 SUBV. EQUIPT CPTÉ RESULT	-162 465,29	-152 917,51	-9 547,78	-6,24
1391010000 SUBV. CAF TRAV ELEC ET CLOTURE	-14 171,00	-14 171,00		
1391240000 SUBV INVEST CAF 36 478	-21 354,73	-18 542,14	-2 812,59	-15,17
1391250000 REPRISE SUBVENTION CAF 150 000	-29 959,83	-17 276,10	-12 683,73	-73,42
TOTAL (I)	455 481,81	186 928,44	268 553,37	143,67
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques		23 802,40	-23 802,40	-100,00
1518000000 PROVISION POUR RISQUES		23 802,40	-23 802,40	-100,00
TOTAL (III)		23 802,40	-23 802,40	-100,0
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	527 456,50	518 211,72	9 244,78	1,78
1648000000 EMPRUNT AVANT SAUVEGARDE	515 223,43	515 223,43		
1688400000 INT. COURUS / EMPRUNTS	12 233,07	2 988,29	9 244,78	309,37
Emprunts et dettes financières diverses		33 250,00	-33 250,00	-100,00
1687000000 AUTRES DETTES		33 250,00	-33 250,00	-100,00
Dettes fournisseurs	74 844,33	150 126,09	-75 281,76	-50,15
Dettes fournisseurs factures non parvenues	39 289,72	6 099,60	33 190,12	544,14
Dettes fiscales et sociales	180 564,06	164 285,98	16 278,08	9,91
4210000000 PERSONNEL - REMUNERATION DUE	37 648,59	3 145,37	34 503,22	
4282000000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	13 331,07	23 943,47	-10 612,40	-44,32
4286000000 PERSONNEL - CHARGES A PAYER	4 500,00	2 000,00	2 500,00	125,00
4311000000 URSSAF OU MSA	12 692,42	10 724,96	1 967,46	18,34
4312000000 ORGANISMES SOCIAUX AVANT SAUVE		85 359,65	-85 359,65	-100,00
4313000000 Org. Sociaux plan de svg s/ 10a	82 489,04		82 489,04	
4370000000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		299,32	-299,32	-100,00
4372100000 CAISSE DE PREVOYANCE	5 406,21	18 042,32	-12 636,11	-70,04
4373100000 CAISSE RETRAITE NON CADRE	4 781,78	4 648,98	132,80	2,86
4378000000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 997,04	2 589,60	407,44	15,73
4382000000 PROV CHARGES / CP	5 004,83	7 065,61	-2 060,78	-29,17
4419000000 AVANCES SUR SUBVENTIONS	3 547,25		3 547,25	
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE (IR)	176,71		176,71	
4470000000 AUTRES IMPOTS & TAXES	3 313,92		3 313,92	
4471000000 TAXE DE SEJOUR	737,20	348,70	388,50	111,41
4486000000 ETAT - CHARGES A PAYER	335,00	2 202,00	-1 867,00	-84,79
4486600000 ETAT CHARGES AVANT SAUVEGARDE		3 916,00	-3 916,00	-100,00
4486610000 Dettes fiscales SVG s/ 10 ans	3 603,00		3 603,00	
Créditeurs divers	135 053,23	139 455,35	-4 402,12	-3,16
4670000000 FRAIS DIVERS	193,83	455,35	-261,52	-57,43
4671000000 SOCIETE GENERALE FACTORIN	134 859,40	130 000,00	4 859,40	3,74
4672000000 CREANCES PROCEDURE SAUVEGARDE		9 000,00	-9 000,00	-100,00
Autres dettes	19 867,74	11 074,74	8 793,00	79,40

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF	Exercice du 01/09/23 au 31/08/24	Exercice du 01/09/22 au 31/08/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<i>4196000000 AVANCE ET ACOMPTE</i>	<i>19 867,74</i>	<i>11 074,74</i>	<i>8 793,00</i>	<i>79,40</i>
Produits constatés d'avance	20 552,31	18 499,89	2 052,42	11,09
<i>4870000000 PRODUITS CONSTATES AVANCE</i>	<i>20 552,31</i>	<i>18 499,89</i>	<i>2 052,42</i>	<i>11,09</i>
TOTAL (IV)	997 627,89	1 041 003,37	-43 375,48	-4,17
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 453 109,70	1 251 734,21	201 375,49	16,09

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 660,00	5 620,00
7561000000 ADHESIONS	5 660,00	5 620,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-6 230,92	
7097062120 Compte comptable de remise	-748,00	
7097065100 Compte comptable de remise	-2 329,00	
7097083100 Compte comptable de remise	-2 403,92	
7097083200 Compte comptable de remise	-750,00	
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	459 406,60	395 610,06
7061100000 ACCUEIL DE LOISIR	243 184,75	252 320,64
7061200000 STAGES	8 368,00	5 888,70
7061300000 SEJOURS ET CAMPS	11 688,00	10 705,00
7061400000 CPN		1 273,00
7061800000 AUTRES ACTIVITES ENFANTS		340,00
7062100000 ACTIVITES SCOLAIRES		8 713,00
7062110000 ACTIVITES SCOLAIRES SANS HEBER	5 204,00	
7062120000 ACTIVITES SCOLAIRES AVEC HEBER	11 979,00	
7064100000 ACTIVITES SOCIALES ADULTES		-196,00
7064200000 ACTIVITES SOCIALES FAMILLES		1 250,58
7065100000 ACCUEIL GROUPES JEUNES PC	54 284,00	24 916,80
7065200000 SEMINAIRES PC	3 038,50	12 248,97
7068000000 PRESTATIONS DIVERSES	1 356,74	947,51
7083100000 LOCATIONS AUX PARTICULIERS	62 853,00	23 096,26
7083200000 LOCATIONS AUX ASSOCIATIONS	7 003,00	3 008,80
7083300000 LOCATIONS AUX ECOLES	14 432,00	12 900,00
7083400000 LOCATION CENTRE EQUESTRE	1 942,53	1 847,97
7083500000 LOCATION MINIBUS		515,76
7083800000 AUTRES LOCATIONS		42,00
7084000000 PERSONNEL MIS A DISPOSITION	33 287,04	35 044,99
7088000000 AUTRES PRODUITS ANNEXES	840,01	746,08
7094471000 Compte comptable de remise	-53,97	
Dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée	8 276,90	
7220000000 PRODUCTION IMMOBILISEE	8 276,90	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	541 908,44	536 190,91
7401100000 PARTICIPATION COMMUNES ALSH	396 671,36	386 872,15
7401200000 PARTICIPATION COMMUNES BATIMEN	32 167,10	28 980,36
7401300000 PARTICIPATION COMMUNE TRANSPOR	10 750,00	9 000,00
7402100000 PRESTATION SERVICE CAF	61 531,63	63 592,73
7402200000 SUBVENTION EVS CAF		7 894,00
7402300000 SUBVENTION AAEH	5 900,00	11 800,00
7402400000 BONUS AIDE CAF	27 297,57	14 663,11
7402800000 AUTRES SUBVENTION CAF	290,00	502,70
7403100000 PRESTATION SERVICE MSA	1 300,78	999,15
7404000000 SUBVENTION CONTRATS AIDES	6 000,00	9 846,71
7406000000 SUBVENTIONS DIVERSES		2 040,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 562,42	1 831,57
7541100000 DONNS	1 562,42	1 010,00
7541200000 ABANDON DE FRAIS PAR LES BENEV		821,57
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 931,92	1 461,98
7911000000 RBT ORG FORMATION	2 945,18	210,56

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
<i>7912100000 REMB SINISTRE ASSURANCE</i>	3 749,76	661,71
<i>7912200000 REMBOURSEMENT SINISTRE</i>	236,98	129,95
<i>7915000000 ACTIVITE PARTIELLE</i>		459,76
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 879,32	13 567,99
<i>7580000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION</i>	1 879,32	13 567,99
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 019 394,68	954 282,51
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	61 729,93	58 952,14
<i>6011000000 ALIMENTATION</i>	52 376,43	55 453,34
<i>6011100000 ALIMENTATION BIO</i>	570,44	
<i>6011200000 ALIMENTATION LABEL</i>	1 641,00	
<i>6011300000 ALIMENTATION CIRCUIT COURT</i>	3 891,28	
<i>6022000000 VETEMENT DE TRAVAIL</i>	3 250,78	3 498,80
Variation de stock	-2 871,26	1 755,35
<i>6031000000 VAR. STOCK PDTS ALIMENTAIRES</i>	291,74	-2 458,22
<i>6032000000 VARIATION STOCK MATIERES</i>	-3 163,00	4 213,57
Autres achats et charges externes	230 814,19	163 758,76
<i>6040100000 ANALYSES HYGIENE ALIMENTAIRE</i>	624,12	824,27
<i>6061000000 EDF</i>	32 948,38	25 687,19
<i>6061100000 EAU</i>	2 075,97	3 229,68
<i>6061110000 FONTAINES A EAU</i>		1 241,10
<i>6061200000 GAZ</i>	1 238,86	603,83
<i>6061300000 CARBURANT</i>	1 659,60	1 797,46
<i>6063100000 PRODUITS ENTRETIEN</i>	5 909,75	3 359,21
<i>6063200000 PETIT MATERIEL</i>	10 022,52	3 999,66
<i>6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES</i>	1 120,07	1 341,80
<i>6065000000 MATERIEL PEDAGOGIQUE</i>	7 845,41	1 573,81
<i>6066000000 FOURNITURES TRAVAIL</i>	11 555,56	9 737,37
<i>6067000000 FOURNITURES ANIMAUX</i>	850,79	1 344,33
<i>6068100000 PHARMACIE</i>	682,52	94,32
<i>6095000000 RRR OBTENUS / MATERIEL, EQUIPEM</i>	-10,56	
<i>6111100000 PRESTATAIRE EQUITATION</i>	8 885,40	6 938,10
<i>6111800000 PRESTATAIRES AUTRES ACTIVITES</i>	2 488,68	2 201,68
<i>6112000000 PRESTATAIRE DE NETTOYAGE</i>		792,00
<i>6122100000 CREDIT BAIL COPIEUR</i>	4 576,12	4 727,32
<i>6122200000 CREDIT BAIL TELEPHONIE</i>		1 104,00
<i>6122300000 CREDIT BAIL VEHICULE</i>	-599,45	5 055,96
<i>6122800000 AUTRES CREDITS BAILS</i>		1 093,68
<i>6135100000 LOCATION DE MATERIEL</i>	906,40	583,58
<i>6135200000 LOCATION VEHICULES</i>	3 589,00	1 524,10
<i>6135600000 ABONNEMENT LOGICIELS</i>	-57,73	317,50
<i>6135610000 ABONNEMENT LOGICIEL INSCRIPTIO</i>	6 018,93	4 695,96
<i>6135620000 ABONNEMENT LOGICIEL COMPTABILI</i>	763,20	699,60
<i>6135630000 ABONNEMENT LOGICIEL RH</i>		2 232,81
<i>6137000000 HEBERGEMENT WEBamp</i>	520,33	396,60
<i>6152100000 ENT/REP GENERAL BATIMENTS</i>	8 292,95	1 433,34
<i>6152200000 ENT/REP REGLEMENTAIRE BATIMENT</i>	632,02	1 758,98
<i>6153000000 BLANCHISSERIE</i>	8 679,96	1 925,97
<i>6154000000 ENTRETIEN REP EXTERIEURS</i>	2 383,55	200,11
<i>6155100000 ENT/REP OUTILLAGE</i>	5 396,07	457,56
<i>6155200000 ENTRETIEN REPARATION VEHICULES</i>	624,24	1 101,76
<i>6155310000 ENT/REP EQUIPEMENTS CUISINE</i>	3 082,41	3 168,95
<i>6155320000 ENT/REP EQUIPEMENTS LINGERIE</i>	423,99	517,80
<i>6155800000 ENT/REP MATERIEL DIVERS</i>		273,84
<i>6156110000 MAINTENANCE GENERALE BATIMENT</i>	676,46	1 452,00
<i>6156120000 MAINTENANCE REGL BATIMENTS</i>	1 365,72	2 000,02
<i>6156130000 VERIFICATIONS REGL BATIMENTS</i>	687,21	3 071,72
<i>6161100000 ASSURANCE DES LOCAUX</i>	317,75	
<i>6161200000 ASSURANCE DES BIENS</i>	8 460,53	8 264,54
<i>6161300000 ASSURANCE DES PERSONNES</i>		1 004,75
<i>6161400000 ASSURANCE DES VEHICULES</i>	1 355,33	1 965,39
<i>6183000000 DOCUMENTATION / ABONNEMENTS</i>	150,22	26,95
<i>6222200000 COMMISSIONS ANCV</i>	118,18	147,13

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
6222300000 COMMISSIONS GESU	644,30	547,33
6225000000 VETERINAIRE	61,81	344,81
6226100000 HONORAIRES CAC	6 094,00	3 786,00
6226200000 HONORAIRES COMPTABILITE	3 617,02	4 101,15
6226300000 HONORAIRES PAIE	16 653,76	14 790,84
6226400000 HONORAIRES AVOCATS	8 560,00	1 584,00
6226800000 AUTRES HONORAIRES	1 068,00	
6227100000 FRAIS PROCEDURE SAUVEGARDE	20 000,00	
6228000000 FORMATION DU PERSONNEL	3 446,00	1 320,00
6230000000 PUBLICITE	5 356,79	1 065,11
6235000000 CADEAUX	120,60	50,00
6250000000 DEPLACEMENTS		773,00
6251100000 FRAIS DE DEPLACEMENT	181,72	1 425,90
6251200000 TRANSPORT CAR MATIN/SOIR	12 250,00	10 080,00
6251300000 TRANSPORT CAR ACTIVITES	1 140,00	
6256000000 MISSIONS (RESTAURATION, HOTEL)	215,50	
6261100000 TELEPHONIE FIXE	1 456,16	1 318,44
6261200000 TELEPHONIE MOBILE	377,57	556,66
6261300000 INTERNET	891,67	2 514,90
6262000000 FRAIS POSTAUX	133,35	665,81
6271100000 FRAIS BANCAIRES CMB	214,16	188,90
6271200000 FRAIS/COMM VAD CMB	1 221,65	1 132,65
6271300000 FRAIS/COMM TPE CMB		200,88
6272100000 FRAIS BANCAIRES SG		416,90
6278100000 FRAIS/COMM TPE S&P	60,91	
6281000000 ADHESION ET COTISATION	788,82	927,75
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	14 555,63	23 975,73
6311000000 TAXES SUR SALAIRES	3 748,92	5 077,00
6313000000 PART EMPLOYEUR FPC (ADMIN)	7 407,64	
6333000000 PART EMPLOYEUR FPC (AUTRE ORG)	1 146,00	14 556,09
6351200000 TAXE FONCIERE	505,00	2 363,00
6351400000 TAXE ORDURES MENAGERES	1 748,07	1 979,64
Salaires et traitements	405 057,61	464 201,24
6411000000 SALAIRES	409 941,32	452 641,90
6412000000 CONGES PAYES	-10 612,40	5 117,70
6413000000 PRIMES & GRATIFICATIONS	4 500,00	2 000,00
6414000000 INDEMNITES RUPTURE CONVENTIONN	1 228,69	3 903,88
6414100000 ACTIVITE PARTIELLE		537,76
Charges sociales	93 321,15	103 196,99
6451000000 COTIS DE SECURITE SOCIALE	44 712,11	58 381,10
6452000000 COTIS MUTUELLE	6 122,14	12 029,78
6452100000 COT PREVOYANCE	11 332,95	8 899,91
6453100000 COTIS RETRAITE COMPLEMENTAIRE	18 336,55	19 215,20
6454000000 COTIS ASSEDIC	9 281,37	
6458000000 COTIS fin paritarisme	368,41	1 614,37
6458200000 CH SOC / CONGES A PAYER	-2 060,78	
6472000000 VERSEMENT AU CSE	2 049,71	
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	3 178,69	3 056,63
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	95 659,83	87 164,46
6811200000 DOT. AMORT IMMO CORPORELLES	95 659,83	87 164,46
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	62,51	7 612,03
6540000000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURVRA		7 607,82
6580000000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	62,51	4,21
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	898 329,59	910 616,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	121 065,09	43 665,81
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
Autres intérêts et produits assimilés	1 501,25	3,75
<i>7681000000 INTERETS BANCAIRES CMB</i>	<i>1 501,25</i>	<i>3,75</i>
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 501,25	3,75
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 244,78	4 224,77
<i>6611000000 INTERETS DES EMPRUNTS</i>	<i>9 244,78</i>	<i>4 224,77</i>
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9 244,78	4 224,77
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-7 743,53	-4 221,02
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	113 321,56	39 444,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	83 239,73	53 953,65
<i>7718000000 AUTRES PROD EXCEPT DE GESTION</i>	<i>14 968,82</i>	<i>53 953,65</i>
<i>7718190000 REMISE SUR CREANCE RJ</i>	<i>6 651,86</i>	
<i>7718290000 REJET CREANCE RJ</i>	<i>61 619,05</i>	
Sur opérations en capital	34 544,10	22 007,04
<i>7752000000 IMMOB CORPORELLES</i>	<i>9 500,00</i>	<i>566,63</i>
<i>7770000000 QUOTE PART SUBV VIREE RESULTAT</i>	<i>25 044,10</i>	<i>21 440,41</i>
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	23 802,40	
<i>7875000000 REP. PROV CHARGES EXCEPT.</i>	<i>23 802,40</i>	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	141 586,23	75 960,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 224,43	75 413,50
<i>6718000000 CHARGES EXCEPT / OPE GESTION</i>		<i>49 444,69</i>
<i>6718100000 FRAIS PROCEDURE SAUVEGARDE</i>	<i>2 224,43</i>	<i>25 968,81</i>
Sur opérations en capital	36 533,53	538,06
<i>6752000000 VNC IMMOB CORPORELLES</i>	<i>2 420,89</i>	<i>538,06</i>
<i>6780000000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	<i>34 112,64</i>	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 565,03	25 006,49
<i>6871000000 DOT. AMORT EXCEPT. DES IMMOB</i>	<i>6 565,03</i>	<i>1 204,09</i>
<i>6875000000 DOT. PROV CHARGES EXCEPT.</i>		<i>23 802,40</i>
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	45 322,99	100 958,05
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	96 263,24	-24 997,36
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 162 482,16	1 030 246,95
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	952 897,36	1 015 799,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT	209 584,80	14 447,43
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	55 975,00	62 999,00
<i>8750000000 Bénévolat</i>	<i>55 975,00</i>	<i>62 999,00</i>
TOTAL	55 975,00	62 999,00

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	55 975,00	62 999,00
<i>864000000 Personnel bénévole</i>	<i>55 975,00</i>	<i>62 999,00</i>
TOTAL	55 975,00	62 999,00
TOTAL	209 584,80	14 447,43

Annexes Comptables

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
ÉVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association le centre les bruyères était en procédure de sauvegarde depuis le 12/12/2022 et transformé en redressement judiciaire le 18/12/2023.

Le plan de redressement a été arrêté le 17/06/2024 par le tribunal judiciaire de Rennes.

Conformément aux normes comptables, les créances approuvées au plan avec paiement partiel ainsi que celles rejetées ou non produites ont été soldées en produits exceptionnels puisque le délai de contestation d'un an est dépassé.

Fin litige prud'homal sur l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Au regard du résultat économique et financier réalisé sur l'exercice et des perspectives favorables, l'apurement du plan de redressement dont le remboursement des dettes financières (emprunts, factor) devrait être honoré. C'est pourquoi nous présentons les comptes en valeurs historiques et non liquidatives.

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

OBJET DE L'ASSOCIATION :

L'association a pour but d'organiser et d'animer les loisirs pour les enfants et adolescents, de procurer un lieu de rencontres et d'échanges pour familles et groupes (stages, séminaires, transferts, classes de découvertes, loisirs et vacances famille, personnes âgées et toute autre activité allant dans le sens des objectifs généraux de l'association).

PERIMETRESD'ACTIVITES :

Les activités sont les suivantes :

- Accueil de loisirs
- Séjours et stages
- Locations de salles
- Classe découverte, séjour nature
- Formation Abeille
- Club nature
- Sorties Nature
- Baby gym
- Marche Nordique
- Atelier créatif
- Yoga et relaxation

MOYENS MIS EN OEUVRE :

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Anne-Charlotte TAMBORINI	Traitement des feuilles de tréso	80	25	2 000 €
Anne-Charlotte TAMBORINI	Fête des Bruyères	10	25	250 €
Vincent MOAL	Réunions expert comptable + Analyse Trimestre	25	25	625 €
				5 275 €
Investissement du CA et des bénévoles				

		Nbre d'heures	Coût horaire	Total
Réunion de bureau	7 réunions de 5 personnes	105	12	1 260 €
Conseil d'administration	6 réunions de 8 personnes	144	12	1 728 €
COPIL mairies	4 réunions de 4 personnes	40	12	480 €
Commissions	5 réunions de 3 personnes	30	12	360 €
Fête des Bruyères	8 personnes	56	12	672 €
Clôture	2 chantiers (1.5jours) x 10	180	25	4 500 €
				9 000 €
		Total général		55 975€

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 876		
CORPORELLES	Terrains		133 807		
	Constructions	Sur sol propre	2 146 455		15 205
		Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.				95 085
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			132 901	11 037
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		18 635	2 386
		Matériel de transport		8 200	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		22 493	8 276
Emballages récupérables & divers			2 940		
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL	2 465 432		131 990
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	2 472 308		131 990

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		6 876	
CORPORELLES	Terrains			130 123	
	Constructions	Sur sol propre		3 684	2 148 841
		Sur sol d'autrui		12 819	
	Inst. gal. agen. amé. cons				95 085
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			11 241	132 697
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		3 869	17 152
		Matériel de transport			8 200
		Mat. bureau, inform., mobilier		863	29 907
Emb. récupérables & divers			2 940		
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL	35 416	2 562 005	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	35 416	2 568 881	

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		6 876			6 876
TOTAL		6 876			6 876
Terrains		86 328	6 814	1 263	91 879
Sur sol propre		1 222 593	74 914	12 819	1 284 687
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		74 748	14 579	11 241	78 086
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		12 990	2 812	3 869	11 932
Matériel de transport		2 644	2 000		4 644
Mat. bureau et informatiq., mob.		21 984	1 106	863	22 228
Emballages récupérables divers		2 940		2 940	
TOTAL		1 424 227	102 225	32 996	1 493 456
TOTAL GENERAL		1 431 103	102 225	32 996	1 500 332

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	1 050		1 050
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	35 078	35 078	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	57 242	57 242		
Charges constatées d'avance	8 900	8 900		
TOTAUX		102 270	101 220	1 050
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 900
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	8 900

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 264
Autres créances	57 033
Disponibilités	
TOTAL	59 297

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	55 016,89				55 016,89
Report à nouveau	-135 248,84	14 447,43			-120 801,41
Excédent ou déficit de l'exercice	14 447,43	-14 447,43	209 585,00	14 447,43	209 585,00
Subventions d'investissement	252 712,96		84 012,00	24 044,00	311 681,53
TOTAUX	186 928,44		293 597,00	38 491,43	455 482,01

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice montant global	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice montant global
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBVENTION D EQUIPEMENT	302 283,38			302 283,38
SUBVENTION CAF 14171	14 171,00			14 171,00
SUBVENTION CAF AMENAGEMENT 36478	36 478,00			36 478,00
SUBVENTION EQUIPEMENT CAF	102 687,33	80 563,00		183 250,33
SUBVENTION INVESTISSEMENT ADEM		3 450,00		3 450,00
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	455 619,71	84 013,00		539 632,71
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBVENTION D EQUIPEMENT	152 917,51	9 547,78		162 465,29
SUBVENTION CAF 14171	14 171,00			14 171,00
SUBVENTION CAF AMENAGEMENT 36478	18 542,14	2 812,59		21 354,73
SUBVENTION EQUIPEMENT CAF	17 276,10	12 683,73		29 959,83

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Affectées à des biens renouvelables

TOTAL

202 906,75

25 044,10

227 950,85

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucune information sur le remboursement des emprunts

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	95 936	95 936		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	431 520	18 000	173 020	240 500
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	114 134	54 886	11 850	47 398
Personnel & comptes rattachés	55 480	55 480		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	113 371	30 882	16 498	65 991
Etat & autres collectiv. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés	11 713	8 110	721	2 882
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	154 921	25 456	36 412	93 053
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 552	20 552		
TOTAUX	997 628	309 303	238 500	449 825

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 233
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 290
Dettes fiscales et sociales	26 774
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

78 297

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CAUTIONS

CAUTIONS DES COMMUNES :

Voici le détail des prêts :

Nature des prêts	Montant initial	Remboursement période	Fin prévisionnel (*)	Reste
Ancien Bat + carrière	207770,61	0	15/03/2023	158 640,30 €
Prêt travaux (rachat)	34215,60	0	15/12/2027	19 680,09 €
Prêt Bâtiment	250000,00	0	14/06/2039	222 540,55 €
Prêt cuisine matériel	15000,00	0	25/02/2025	6 603,15 €
Prêt travaux	40000,00	0	04/02/2026	18 023,10 €
Prêt travaux	50000,00	0	21/10/2030	39 736,24 €
	596986,21	0		465 223,43 €

(*) Fin prévisionnel ne prend pas en compte les délais inhérents à l'apurement RJ.

Les mairies sont caution entre 0% et 50%

CAUTION DE L'ETAT :

L'association a obtenu un prêt garantie par l'Etat (PGE) pour un montant de 60.000€. L'état est caution de ce prêt à hauteur de 90% à savoir 54.000€.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Rémunération du dirigeant :

Indemnités Président : 3110€

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Honoraires Commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes sur l'exercice est de 6094€.

EVENEMENTS POST CLOTURE :

RAS



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CENTRE LES BRUYERES

-
300 Allée Marcel LEFEUVRE
35310 BREAL SOUS MONTFORT
-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2024

ASSOCIATION CENTRE LES BRUYERES

300 Allée Marcel LEFEUVRE
35310 BREAL SOUS MONTFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2024

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CENTRE LES BRUYERES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CENTRE LES BRUYERES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « les règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels et portant sur l'homologation du plan de redressement en mai 2024 et sur la capacité d'honorer les échéances à venir au regard de la situation actuelle et prévisionnelle de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Nous nous sommes attachés à vérifier le correct rapprochement les éléments du plan d'apurement des créances selon le jugement du Tribunal avec les éléments comptabilisés au bilan et de vérifier le traitement comptable lié à la mise en œuvre de ce plan.
- Nous avons également procédé à la vérification des règles, méthodes et estimations comptables retenues pour l'arrêté des comptes et détaillées dans l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont

considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES, le 14 janvier 2025

Le Commissaire aux comptes,
SAS CAFEX, représentée par

Olivier HERVELIN



ASSO LOISIRS ET CULTURES
300 ALLEE MARCEL LEFEUVRE
35310 BREAL-SOUS-MONTFORT

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024
Durée : 12 mois

- Activité : **ASSOCIATION**
- Activités accessoires : **ASSOCIATION**
- Forme juridique : **Association déclarée**

CAFEX
Commissaire aux Comptes

- Votre Gestionnaire : **THIHUYEN TA**
- Ses coordonnées :

SOMMAIRE

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Analyse économique et financière	3
Solde Intermédiaire de Gestion	4
Comptes annuels	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de Résultat	8
Détails des comptes	10
Bilan Actif détaillé	11
Bilan Passif détaillé	13
Compte de Résultat détaillé	15
Annexes Comptables	20

Comptes annuels

BILAN ACTIF

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Exercice du	01/09/23 au 31/08/24	01/09/22 au 31/08/23	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		38 244,18	47 478,82	-9 234,64	-19,45
Constructions		959 238,90	923 862,94	35 375,96	3,83
Installations techn., matériel et outil. ind.		54 611,02	58 152,81	-3 541,79	-6,09
Autres immobilisations corporelles		16 455,16	11 713,23	4 741,93	40,48
Immobilisations corporelles en cours			3 015,48	-3 015,48	-100,00
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		1 050,00	1 050,00		
TOTAL (I)		1 069 599,26	1 045 273,28	24 325,98	2,33
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		7 370,00	4 498,74	2 871,26	63,82
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		35 077,83	10 844,71	24 233,12	223,46
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		57 242,04	66 017,55	-8 775,51	-13,29
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		274 920,38	109 813,50	165 106,88	150,35
Charges constatées d'avance		8 900,19	15 286,43	-6 386,24	-41,78
TOTAL (II)		383 510,44	206 460,93	177 049,51	85,75
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 453 109,70	1 251 734,21	201 375,49	16,09

 **CAFEX**
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF	Exercice du 01/09/23 au 31/08/24	Exercice du 01/09/22 au 31/08/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	55 016,89	55 016,89		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	-120 801,41	-135 248,84	14 447,43	10,68
Excédent ou déficit de l'exercice	209 584,80	14 447,43	195 137,37	
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>143 800,28</i>	<i>-65 784,52</i>	<i>209 584,80</i>	<i>318,59</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	311 681,53	252 712,96	58 968,57	23,33
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	455 481,81	186 928,44	268 553,37	143,67
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques		23 802,40	-23 802,40	-100,00
Provisions pour charges				
TOTAL (III)		23 802,40	-23 802,40	-100,0
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	527 456,50	518 211,72	9 244,78	1,78
Emprunts et dettes financières diverses		33 250,00	-33 250,00	-100,00
Avances et acomptes reçus				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 134,05	156 225,69	-42 091,64	-26,94
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	180 564,06	164 285,98	16 278,08	9,91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	154 920,97	150 530,09	4 390,88	2,92
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	20 552,31	18 499,89	2 052,42	11,09
TOTAL (IV)	997 627,89	1 041 003,37	-43 375,48	-4,17
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 453 109,70	1 251 734,21	201 375,49	16,09

CAFEX
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 660,00	5 620,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-6 230,92	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	459 406,60	395 610,06
<i>Dont parrainages</i>		
Production stockée		
Production immobilisée	8 276,90	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	541 908,44	536 190,91
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 562,42	1 831,57
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 931,92	1 461,98
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 879,32	13 567,99
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 019 394,68	954 282,51
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	61 729,93	58 952,14
Variation de stock	-2 871,26	1 755,35
Autres achats et charges externes	230 814,19	163 758,76
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	14 555,63	23 975,73
Salaires et traitements	405 057,61	464 201,24
Charges sociales	93 321,15	103 196,99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	95 659,83	87 164,46
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	62,51	7 612,03
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	898 329,59	910 616,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	121 065,09	43 665,81
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 501,25	3,75
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 501,25	3,75
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 244,78	4 224,77
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9 244,78	4 224,77
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-7 743,53	-4 221,02

COMPTE DE RÉSULTAT

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	113 321,56	39 444,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	83 239,73	53 953,65
Sur opérations en capital	34 544,10	22 007,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	23 802,40	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	141 586,23	75 960,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 224,43	75 413,50
Sur opérations en capital	36 533,53	538,06
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 565,03	25 006,49
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	45 322,99	100 958,05
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	96 263,24	-24 997,36
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 162 482,16	1 030 246,95
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	952 897,36	1 015 799,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT	209 584,80	14 447,43
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	55 975,00	62 999,00
TOTAL	55 975,00	62 999,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	55 975,00	62 999,00
TOTAL	55 975,00	62 999,00
TOTAL	209 584,80	14 447,43

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Détails des comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information	
		Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
ÉVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association le centre les bruyères était en procédure de sauvegarde depuis le 12/12/2022 et transformé en redressement judiciaire le 18/12/2023.

Le plan de redressement a été arrêté le 17/06/2024 par le tribunal judiciaire de Rennes.

Conformément aux normes comptables, les créances approuvées au plan avec paiement partiel ainsi que celles rejetées ou non produites ont été soldés en produits exceptionnels puisque le délai de contestation d'un an est dépassé.

Fin litige prud'homal sur l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Au regard du résultat économique et financier réalisé sur l'exercice et des perspectives favorables, l'apurement du plan de redressement dont le remboursement des dettes financières (emprunts, factor) devrait être honoré. C'est pourquoi nous présentons les comptes en valeurs historiques et non liquidatives.

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

OBJET DE L'ASSOCIATION :

L'association a pour but d'organiser et d'animer les loisirs pour les enfants et adolescents, de procurer un lieu de rencontres et d'échanges pour familles et groupes (stages, séminaires, transferts, classes de découvertes, loisirs et vacances famille, personnes âgées et toute autre activité allant dans le sens des objectifs généraux de l'association).

PERIMETRES D'ACTIVITES :

Les activités sont les suivantes :

- Accueil de loisirs
- Séjours et stages
- Locations de salles
- Classe découverte, séjour nature
- Formation Abeille
- Club nature
- Sorties Nature
- Baby gym
- Marche Nordique
- Atelier créatif
- Yoga et relaxation

MOYENS MIS EN OEUVRE :


Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

- Mise en place d'une ferme pédagogique
- Mise à disposition d'une salle de réception et d'une cuisine équipée
- Mise à disposition d'une mare pédagogique , de ruches, de plaine et d'espaces verts
- Mise en place d'une équipe d'animation

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	40 à 20 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	20 à 10 ans ans
- Installations techniques	20 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	10 à 5 ans ans
- Matériels et outillages	10 à 5 ans ans

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Valorisation du bénévolat 2023/2024				
		Nbre d'heures	Coût horaire	Total
Investissement palliatif à l'absence de direction				
Nicolas VERON GRUAU	Pilotage de l'association (mi-temps sur 12 mois)	500	45	22 500€
Sylvia LORY	Pilotage de l'association (mi-temps sur 6 mois)	426.67	45	19 200€
				41 700 €
Investissement du bureau dans le fonctionnement courant				
		Nbre d'heures	Coût horaire	Total
Thomas SANDER	Rendez-vous, suivi divers	96	25	2 400 €


ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Anne-Charlotte TAMBORINI	Traitement des feuilles de tréso	80	25	2 000 €
Anne-Charlotte TAMBORINI	Fête des Bruyères	10	25	250 €
Vincent MOAL	Réunions expert comptable + Analyse Trimestre	25	25	625 €
				5 275 €
Investissement du CA et des bénévoles				

		Nbre d'heures	Coût horaire	Total
Réunion de bureau	7 réunions de 5 personnes	105	12	1 260 €
Conseil d'administration	6 réunions de 8 personnes	144	12	1 728 €
COPIL mairies	4 réunions de 4 personnes	40	12	480 €
Commisions	5 réunions de 3 personnes	30	12	360 €
Fête des Bruyères	8 personnes	56	12	672 €
Clôture	2 chantiers (1.5jours) x 10	180	25	4 500 €
				9 000 €
		Total général		55 975€


Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des	Augmentations	
			immob. début d' exercice	suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 876		
	Terrains		133 807		
	Constructions		2 146 455		15 205
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.				95 085
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		132 901		11 037
	Inst. générales, agencts & aménagts divers		18 635		2 386
	Autres immos corporelles		8 200		
	Matériel de transport		22 493		8 276
	Matériel de bureau & mobilier informatique		2 940		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
	TOTAL		2 465 432		131 990
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL		2 472 308		131 990

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			6 876	
	Terrains				3 684	130 123
	Constructions				12 819	2 148 841
CORPORELLES	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					95 085
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			11 241		132 697
	Inst. gal. agen. amé. divers			3 869		17 152
	Autres immos corporelles					8 200
	Matériel de transport					29 907
Mat. bureau, inform., mobilier				863		
Emb. récupérables & divers				2 940		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	TOTAL			35 416	2 562 005	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	TOTAL					
	TOTAL GENERAL			35 416	2 568 881	

Commissaires aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 876			6 876
TOTAL	6 876			6 876
Terrains	86 328	6 814	1 263	91 879
Sur sol propre	1 222 593	74 914	12 819	1 284 687
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	74 748	14 579	11 241	78 086
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	12 990	2 812	3 869	11 932
Matériel de transport	2 644	2 000		4 644
Mat. bureau et informatiq., mob.	21 984	1 106	863	22 228
Emballages récupérables divers	2 940		2 940	
TOTAL	1 424 227	102 225	32 996	1 493 456
TOTAL GENERAL	1 431 103	102 225	32 996	1 500 332

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 050		1 050
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	35 078	35 078	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	57 242	57 242		
Charges constatées d'avance	8 900	8 900		
TOTAUX		102 270	101 220	1 050
RENOIS	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

 **CAFEX**
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 900
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	8 900

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 264
Autres créances	57 033
Disponibilités	
TOTAL	59 297

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	55 016,89				55 016,89
Report à nouveau	-135 248,84	14 447,43			-120 801,41
Excédent ou déficit de l'exercice	14 447,43	-14 447,43	209 585,00	14 447,43	209 585,00
Subventions d'investissement	252 712,96		84 012,00	24 044,00	311 681,53
TOTAUX	186 928,44		293 597,00	38 491,43	455 482,01

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

TABEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice montant global	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice montant global
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBVENTION D EQUIPEMENT	302 283,38			302 283,38
SUBVENTION CAF 14171	14 171,00			14 171,00
SUBVENTION CAF AMENAGEMENT 36478	36 478,00			36 478,00
SUBVENTION EQUIPEMENT CAF	102 687,33	80 563,00		183 250,33
SUBVENTION INVESTISSEMENT ADEM		3 450,00		3 450,00
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	455 619,71	84 013,00		539 632,71
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBVENTION D EQUIPEMENT	152 917,51	9 547,78		162 465,29
SUBVENTION CAF 14171	14 171,00			14 171,00
SUBVENTION CAF AMENAGEMENT 36478	18 542,14	2 812,59		21 354,73
SUBVENTION EQUIPEMENT CAF	17 276,10	12 683,73		29 959,83

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Affectées à des biens renouvelables	202 906,75	25 044,10	227 950,85
TOTAL			

 **CAFEX**
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucune information sur le remboursement des emprunts

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	527 457	69 579	189 917	267 961
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	114 134	57 256	15 997	40 881
Personnel & comptes rattachés	55 480	55 480		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	113 371	34 182	22 272	56 917
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	11 713	8 254	973	2 486
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	154 921	25 456	36 412	93 053
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 552	20 552		
TOTAUX	997 628	270 759	265 571	461 298

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 233
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 290
Dettes fiscales et sociales	26 774
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	78 297

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CAUTIONS

CAUTIONS DES COMMUNES :

Voici le détail des prêts :

Nature des prêts	Montant initial	Remboursement période	Fin prévisionnel (*)	Reste
Ancien Bat + carrière	207770,61	0	15/03/2023	158 640,30 €
Prêt travaux (rachat)	34215,60	0	15/12/2027	19 680,09 €
Prêt Bâtiment	250000,00	0	14/06/2039	222 540,55 €
Prêt cuisine matériel	15000,00	0	25/02/2025	6 603,15 €
Prêt travaux	40000,00	0	04/02/2026	18 023,10 €
Prêt travaux	50000,00	0	21/10/2030	39 736,24 €
	596986,21	0		465 223,43 €

(*) Fin prévisionnel ne prend pas en compte les délais inhérents à l'apurement RJ.

Les mairies sont caution entre 0% et 50%

CAUTION DE L'ETAT :

L'association a obtenu un prêt garantie par l'Etat (PGE) pour un montant de 60.000€. L'état est caution de ce prêt à hauteur de 90% à savoir 54.000€.


Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

 **CAFEX**
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Rémunération du dirigeant :

Indemnités Président : 3110€

 **CAFEX**
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Honoraires Commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes sur l'exercice est de 6094€.

EVENEMENTS POST CLOTURE :

RAS

CAFEX
Commissaire aux Comptes



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CENTRE LES BRUYERES

300, Rue Marcel Lefevre
35310 BREAL SOUS MONTFORT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 août 2024**

ASSOCIATION CENTRE LES BRUYERES

300, rue Marcel Lefeuve
35310 Bréal sous Montfort

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS 31 AOUT 2024

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions non autorisées préalablement

En application de l'article L.823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie : Les statuts de l'association CENTRE DES BRUYERES prévoient une procédure d'autorisation préalable des conventions réglementées par le conseil d'administration.

1 – Rémunération du Président de l'association

Personne concernée : Monsieur Nicolas VERON-GRUAU, Président de l'association

Depuis la décision prise lors du Conseil d'Administration du 16 avril 2024 et en sa qualité de Président de l'association, **Monsieur Nicolas VERON-GRUAU**, perçoit une rémunération de présidente depuis cette date. Selon les statuts, (article 30) elle ne peut être supérieure au $\frac{3}{4}$ du smic. Sur l'exercice, l'indemnité représente 40% du SMIC.

Indemnité de présidence versée au titre de l'exercice clos le 31 août 2024 : 3 110 €

2 – Remise accordée aux administrateurs

Personne concernée : L'ensemble des administrateurs

Modalités : Les administrateurs peuvent louer une salle un fois par an avec un tarif préférentiel (30% de remise).

Montant de l'avantage sur l'exercice (pas utilisé sur l'exercice) : 0 €

3 – Rémunération directeur

Personne concernée : Monsieur Vincent TAILLANDIER

Dans le cadre du litige qui opposait votre association à Monsieur **Vincent TAILLANDIER**, ancien directeur de l'association, un procès-verbal de conciliation a été signé le 26 février 2024 mettant un terme définitif au litige entre les parties.

Montant de l'indemnité de conciliation versée à Monsieur TAILLANDIER : 21 000 €

Fait à RENNES, le 14 janvier 2025

Le Commissaire aux comptes
SAS CAFEX, représentée par

Olivier HERVELIN

